



Attestation d'études professionnelles (AEP)

Toilettage d'animaux de compagnie



Objectif

Former des personnes pour effectuer les soins d'hygiène et d'esthétique des animaux de compagnie, afin d'assurer le bien-être de l'animal et répondre à ses besoins psychologiques et physiques ainsi qu'aux demandes de la clientèle.

CONTENU DU PROGRAMME

- Métier et formation – 15 h
- Sécurité en milieu de travail – 30 h
- Caractéristiques anatomiques des animaux de compagnie – 45 h
- Communication en milieu de travail – 30 h
- Interprétation du comportement des animaux de compagnie – 60 h
- Prévention des infections et de la contamination – 45 h
- Soins d'hygiène de base aux animaux de compagnie – 60 h
- Tonte des animaux de compagnie – 45 h
- Coupe de finition – 60 h
- Premiers secours pour animaux de compagnie – 15 h
- Accomplissement des tâches administratives – 15 h
- Intégration en milieu de travail – 75 h

Durée : 495 heures

Renseignements et inscription :

Au SARCA – Édifice De La Salle

1600, boulevard des Récollet, Trois-Rivières

819 840-0448 – sans frais : 1 877 353-4273 – télécopieur : 819 840-0500

Aide financière :

Programme de prêts et bourses du ministère Éducation, Enseignement supérieur et recherche.